

# AG Club E3 (Etampes, Etréchy, Escalade)

## Lundi 9 septembre à 18h00 au gymnase Le Roussay d'Etréchy..

**11 Votants** : Rémi Gréaux, Eric Dalewski, Cédric Béranger, Julien Pannetier, Karim Rachah, Nathalie Rachah, Bruno Lejeune, Janique Caudron, Olivier Caudron, Sylvaine Terentchenko, Anne Mélart.

### Rapport Moral :

- La création du club a été longue à se mettre en place et n'a pu commencer effectivement que vers fin mars début avril.
- 21 licenciés tout de même pour la «saison 2012/2013 ».
- Peu de sorties effectuées :1 sortie bloc.
- Le club vaut son existence à la section sportive du collège Guettard et n'existerait pas sans.
- Convention entre le collège Guettard et le club E3 pour l'utilisation du matériel et le stockage.
- Une convention avec le collège Le Roussay d'Etréchy est à prévoir.

Orientation pour la saison 2013/2014 :

3 Créneaux d'entraînement :

- Lundi et jeudi de 18h00 à 20h00 à Etréchy (Gymnase du Roussay)
- Vendredi de 20h00 à 22h00 à Etampes (Gymnase Jouanny). Créneau ouvert pour les grimpeurs autonomes voulant se perfectionner sur des voies en dévers, et avec réservation via internet.

Pas d'entraînements prévus les jours fériés.

Des sorties sont prévues sur l'année et l'inscription se fera par mail.

2 catégories sont prévues : loisir et compétition.

Le but est de former des grimpeurs autonomes.

Différents points de vues sont donnés sur l'orientation du club : famille, compétition, école d'escalade...

Possibilité d'ouvrir un créneau familiale pour les « extérieurs» 5 fois dans l'année avec une licence journalière ? Ne concernerait que la famille des adhérents.

⇒ A étudier

L'effectif de l'association est voté et approuvé à 60 licenciés. ( 10 : pour, 1 : abstention , 0 : contre)

L'âge légal pour adhérer au club est fixé à 10 ans minimum. Voté et approuvé ( 10 : pour, 1 : abstention, 0 : contre).

Le principe des créneaux est voté et approuvé (10 : pour, 1 : abstention, 0 : contre).

Explication du prix de la cotisation et notamment de la part reversée à la FFME.

Les tarifs de la part du club sont fixés et votés (11 : pour)

- Jeunes : 35 euros
- Adultes : 45 euros

Bilan financier : voir Eric.

1208 euros en début de saison.

⇒ Va servir à l'achat de matériel

Afin d'obtenir une réduction de 10% sur les achats faits à 9C+, pour le club et les adhérents, une convention doit être mise en place entre cet organisme et le club. (**Voté à l'unanimité**).

Subventions :

- 500 euros par la commune d'Etréchy.
- environs 500 euros par la FFME (à partir de 20 licenciés) + 500 euros par le comité départemental.

Ressources humaines :

- Rémi : Encadrement à l'année le jeudi et le vendredi.
- Eric : Encadrement à l'année le lundi.
- Cédric : Encadrement le jeudi.
- Julien : Encadrement le lundi.
- Patrice : Encadrement possible régulièrement sur l'année. Le lundi ++ ou le jeudi.
- Charles : à voir.
- Bruno : pour dépannage plutôt le lundi.

Initiateur : Plusieurs personnes sont intéressées pour passer des diplômes d'initiateur.

- Initiateur SAE : Baptiste, Eric, Julien, Bruno
- Initiateur SNE : Cédric

Dans cette idée le passage de passeports fédéraux vont être mis en place cette année.

Vote sur la possibilité, de la part des personnes qui encadrent les créneaux d'entraînement, de licencier leurs enfants de moins de 10 ans. **(11 pour)**

Convention avec le collège Guettard pour permettre l'utilisation et la gestion collégiale des EPI. (Par contre la diminution du tarif de la cotisation pour les élèves de la section sportive a été remise en cause) **(11 pour)**

**Vote du bureau : 11 pour**

- Président : Rémi Gréaux
- Trésorier : Eric Dalewski
- Secrétaire : Julien Pannetier

**Comité directeur :**

- Baptiste Michel
- Olivier Caudron
- Carmen Caudron
- Julia Caudron